



Commune de Saint-Bonnet-le-Chastel

date de dépôt : 19 avril 2017

demandeur : **Mme HARDY Marie-Emmanuelle**

pour : **construire une maison d'habitation**

adresse terrain : rue **des Chassagnes**,  
à Saint-Bonnet-le-Chastel (63630)

## ARRÊTE

accordant un permis de construire  
au nom de l'Etat

**Le Maire de Saint-Bonnet-le-Chastel,**

**Vu** la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 19 avril 2017 par madame HARDY Marie-Emmanuelle demeurant à Conflans-Sainte-Honorine [78700] au 31f rue Arnoult-Crapotte ;

**Vu** l'objet de la demande :

\* pour construire une maison d'habitation ;

\* sur un terrain situé, 15 rue des Chassagnes, lieu-dit *le Bourg*, Saint-Bonnet-le-Chastel [63630] ;

**Vu** le Code de l'urbanisme ;

**Vu** les règles générales d'urbanisme et, notamment, les articles L.111-1 et suivants du Code précité ;

## ARRÊTE

### Article 1

Le permis de construire est ACCORDE sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées à l'article 2.

### Article 2

Le branchement aux différents réseaux publics sera réalisé et financé par le bénéficiaire selon les modalités fixées par leurs exploitants.

### Article 3

Les modalités de contestations de cette décision sont portées au verso de la présente.

Fait à Saint Bonnet le Chastel, le 28 mai 2017

Le Maire,  
**au registre est  
la signature**  
Simon RODIER